



Les **Dossiers**

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



Mai 2015

Maroc



Journée Maroc
Campus France



<i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Charles FRIES

Ambassadeur de France au Maroc

La relation d'exception que connaissent la France et le Maroc se fonde pour une bonne part sur l'importance de sa coopération universitaire et des échanges étroits qui ont été développés au bénéfice de la population étudiante des deux pays. La qualité et l'intensité de cette coopération bilatérale reposent sur plusieurs atouts : une relation ancienne tissée d'amitié, des moyens financiers ambitieux et une langue en partage.

De fait, la mobilité étudiante entre la France et le Maroc est une réalité forte. Sur ce sujet, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 34 000 étudiants marocains sont actuellement présents en France, où ils représentent le plus important contingent d'étudiants étrangers, devant les étudiants chinois et algériens ; un étudiant étranger sur dix en France est aujourd'hui un étudiant marocain ; plus de 9 000 jeunes Marocains sont partis en France en 2014 afin de passer un concours, de faire un stage ou d'intégrer les universités et les grandes écoles françaises. Dans ce contexte de flux déjà très nourris, l'appétence des jeunes marocains pour les études en France ne cesse de croître. Le nombre de dossiers déposés à l'Espace Campus France Maroc pour étudier en France a en effet dépassé les 20 000 en 2014, en croissance constante et régulière depuis plusieurs années. C'est pour nous un motif de grande satisfaction.

Dans le droit fil de la volonté exprimée en avril 2013 par le Président de la République et Sa Majesté le Roi d'ériger l'éducation et la formation des jeunes en tant que priorité de la relation bilatérale, notre objectif est de répondre à la forte demande d'enseignement supérieur qui s'exprime au Maroc en créant un vaste espace commun de formation franco-marocain marqué par la libre circulation du savoir et la liberté de mobilité des étudiants.

Plusieurs actions sont engagées en ce sens :

- Nous travaillons tout d'abord à l'installation de plusieurs établissements français d'enseignement supérieur au Maroc, dans une logique de « co-localisation académique ». L'objectif est de permettre à des étudiants marocains qui ne peuvent ou ne souhaitent pas effectuer leurs études en France d'obtenir un diplôme français tout en étudiant sur le territoire marocain. Ces nouvelles filières sont déjà une réalité puisque l'École d'architecture de l'Université Internationale de Rabat a ouvert ses portes à la rentrée 2013 et que plusieurs autres établissements suivront son exemple dès septembre 2015, à l'instar de l'École centrale de Casablanca ou de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) international au sein de l'Université euro-méditerranéenne de Fès.
- Nous souhaitons que la possibilité d'étudier en France soit davantage ouverte à l'ensemble des jeunes Marocains. Notre politique de coopération universitaire s'accompagne ainsi d'un important programme de bourses de l'Etat français à destination des étudiants et chercheurs marocains, pour un budget de plus de 2 millions d'euros chaque année. Celles-ci visent à offrir à leurs bénéficiaires la possibilité de poursuivre leurs études en France dans des conditions financières et matérielles satisfaisantes. Ce sont ainsi plus de 400 étudiants qui ont bénéficié d'une bourse d'études pour la seule année 2014, tandis qu'environ 120 doctorants se voyaient octroyer une bourse de recherche de 3 à 6 mois dans le cadre de la préparation de leur travail de recherche en co-tutelle d'une université française et d'une université marocaine. La Rencontre de Haut-Niveau qui vient de se tenir le 28 mai sous la présidence des deux Chefs de gouvernement a permis d'aller encore plus loin et d'engager une réflexion commune pour développer les Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) au bénéfice de la recherche et du développement en lien avec le monde de l'industrie française et marocaine.

Ce Dossier « Maroc » enrichira la Journée organisée par l'Ambassade de France au Maroc et l'Agence Campus France en juin 2015, afin de développer encore plus une coopération universitaire, qui repose déjà sur des partenariats d'excellence.



MAROC

INFORMATIONS CLÉS/INTRODUCTION

- 4** **Données géographiques, démographiques, économiques**
Contextes politique, socio-économique et démographique
Les relations franco-marocaines

PARTIE 1

- 6** **L'enseignement supérieur marocain**
1. Présentation du système d'enseignement supérieur
2. Organisation des études

PARTIE 2

- 9** **L'internationalisation de l'enseignement supérieur marocain**
1. La mobilité estudiantine entrante et sortante
2. Les actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants marocains en mobilité

PARTIE 3

- 11** **Le dispositif d'attractivité de la France**
1. La mobilité des étudiants marocains vers la France
2. Campus France au Maroc
3. Les actions des entreprises françaises installées au Maroc

PARTIE 4

- 20** **La coopération bilatérale universitaire et scientifique**
1. La coopération scientifique
2. L'Agence Française de Développement (AFD) et le développement de la formation professionnelle au Maroc
3. Les projets de co-localisation au Maroc

Données géographiques⁽¹⁾

Superficie : **446 550 km²**
 Capitale : **Rabat**
 Langues courantes : **arabe, tamazight, berbère, français**

Données démographiques

Population (2014) ⁽²⁾ :	33 millions
Population rurale (2013) ⁽³⁾ :	40 %
Croissance démographique (/2014) ⁽³⁾ :	1 %
Espérance de vie (2013) ⁽³⁾ :	76,5
Population de 15 à 24 ans 2015 (/2025) ⁽⁴⁾ :	18 %
Taux d'alphabétisation (2011) ⁽⁴⁾ :	67 %
Utilisateurs Internet (2013) ⁽⁴⁾ :	56 %
Internet haut débit (2013) ⁽⁴⁾ :	3 %
Indice de développement humain (IDH/186 pays) ⁽⁵⁾ :	130^e
Dépenses d'éducation en % PIB (2010) ⁽⁴⁾ :	6,6 %
Étudiants en mobilité internationale (en % des étudiants marocains) ⁽⁶⁾ :	44 161 (9,7 %)
% évolution 2012 / 2009 ⁽⁶⁾ :	+ 4 % ↗

Données économiques

PIB (2014) ⁽¹⁾ :	90 Mds €
Rang PIB (/rang 2010) ⁽⁴⁾ :	59^e rang (61)
Taux de croissance PIB (2015) ⁽⁷⁾ :	4,4 %
PIB par habitant (2014) ⁽⁷⁾ :	2 703 €
Croissance du PIB/hab (2013/2010) ⁽⁷⁾ :	+ 15 % ↗
Taux de chômage BIT (2015) ⁽³⁾ :	9,6 %
Taux de chômage < 25 ans (2013) ⁽³⁾ :	20,1 %
Taux de pauvreté (< 2 € / jour) ⁽⁴⁾ :	3,2 %
Part des richesses des 20 % les plus riches ⁽⁴⁾ :	48 %
Dette publique (/PIB 2014) ⁽¹⁾ :	66 %
Déficit/Surplus budgétaire (/PIB 2014) ⁽⁷⁾ :	- 5,8 % ↘
Taux d'inflation 2014 ⁽³⁾ :	1,6 %
Balance commerciale (2013) ⁽¹⁾ :	- 17,6 % ↘
Rang France / clients 2014 ⁽¹⁾ :	1^{er} (21,4 %)
Rang France / Fournisseurs 2014 ⁽¹⁾ :	2^e (12,9 %)
Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB ⁽¹⁾ :	
Services :	58 %
Industrie :	27,3 %
Agriculture :	14,6 %

Données recherche ⁽¹⁾

Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) (% PIB/2010) :	0,73 %
Évolution 2010/2006 :	+ 36 % ↗
% financé par l'État :	23,1
% DIRD exécutée par l'Enseignement supérieur :	47 %
% DIRD financée par l'étranger :	1,7 %
% de chercheurs / population :	0,08 %

Maroc

Contextes politique, socio-économique et démographique¹

Royaume de monarchie constitutionnelle, le Maroc est gouverné par le Roi Mohammed VI depuis 1999, date à laquelle il succède à son père le souverain Hassan II.

En 2011, l'adoption de la nouvelle Constitution dans un contexte de printemps arabe, ouvre la voie à une société plus ouverte et démocratique et à un processus de réformes libérales.

Le Maroc compte 33 millions d'habitants répartis sur les 446 550 km² de territoire dont le tiers est recouvert de montagnes. 60 % de la population est urbaine et 30 % se concentre dans les villes de Casablanca, Rabat, Salé et Kénitra.

La communauté marocaine à l'étranger compte près de 2,5 millions de personnes dont plus de 30 % est installée en France. De pays d'émigration pour le travail dans les années 1960, à pays de transit depuis les années 1990, le Maroc devient une « nouvelle terre d'immigration » attirant notamment des migrants d'Afrique subsaharienne et des chômeurs espagnols.

Au cours des dernières années, **l'économie marocaine a été caractérisée par un taux de croissance stable et continu** (4,4 % en 2015), une stabilité macro-économique et une inflation basse. Bien que l'économie repose pour 60 % sur le secteur des services, l'agriculture occupe une place importante dans l'économie marocaine et représente 40 % de l'emploi entraînant une dépendance aux fluctuations climatiques.

En 2013, le pays enregistre une **augmentation significative des investissements directs étrangers (IDE)** (+ 20 %) et une amélioration des revenus issus du secteur tertiaire comme le tourisme (+ 2 %) et l'*offshoring*. À lui seul, le Maroc a attiré 25 % des flux d'IDE destinés à l'Afrique du Nord et 8,3 % des IDE destinés au continent africain. D'après la revue *FDI Intelligence*, le Royaume est devenu le 2^e pays le plus attractif en termes d'IDE sur le continent africain (2013-14).

En 2014, le secteur des exportations a été dynamique tandis que la baisse des cours du pétrole cette même année a contribué à diminuer le coût des importations. Premier exportateur mondial de phosphates, le Maroc détiendrait les trois quarts des réserves mondiales.

Le Maroc est néanmoins confronté à un **taux de chômage élevé (9,6 %) qui touche particulièrement les jeunes (15-24 ans)** 20,1 % en 2014 et particulièrement les jeunes diplômés. Dans une volonté d'optimiser les finances publiques et de créer des emplois, le Maroc met en œuvre des programmes de réformes afin de soutenir l'expansion du secteur.

Ces mesures englobent notamment la réforme fiscale et celle de la Caisse de Compensation effectuées en 2013. Celles-ci sont accompagnées de stratégies sectorielles ciblées afin « d'accélérer le processus de transformation et de diversification de son économie et par conséquent créer plus d'emplois ». Le Pacte national de l'émergence industrielle 2009-2015 (PNEI) a donc pour objectif de **lancer de nouvelles filières industrielles et de créer des cercles vertueux de croissance notamment en améliorant la compétitivité des Petites et moyennes entreprises (PME)**. Les **secteurs de l'aéronautique et de l'automobile**, par exemple, sont de véritables atouts pour la croissance économique et l'innovation marocaines. Ils contribueront au rayonnement économique international du Royaume.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, le Maroc pâtit d'une mauvaise adéquation entre l'offre académique et le milieu du travail. Le **Programme d'appui à l'adéquation formation emploi (PAAFE)**, conjointement financé par la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD), a pour ambition d'améliorer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Son objectif est d'**offrir des filières adaptées aux branches économiques, de développer des liens entre le monde du travail et le monde de l'éducation-formation et d'encourager la recherche et l'innovation**.

Les relations franco-marocaines

La France conserve sa place de premier investisseur au Maroc pour la 3^e année consécutive, loin devant les Emirats Arabes Unis (8,6 %) et Singapour (8,1 %). En 2013, le flux d'IDE français au Maroc s'est élevé à 1,34 Mds €, soit 36,9 % du total des IDE reçus par le Royaume. Récemment, la part accrue de la participation de Danone dans le capital de la Centrale Laitière et l'ouverture de l'usine Renault à Tanger (2012) ont contribué à l'augmentation de ces investissements. En outre, avec 750 filiales d'entreprises françaises recensées, le Maroc est la première destination des investissements français sur le continent africain.

Premier partenaire commercial (21,4 %) du Maroc, suivie par l'Espagne (18,9 %) et les États-Unis (7,5 %), la France occupe la deuxième place des fournisseurs (12,9 %) derrière l'Espagne (13,5 %). Le Maroc exporte, selon la direction des études et des prévisions financières (DEPF) du Maroc, un quart des produits issus de l'industrie agroalimentaire vers la France, première importatrice.

Secteurs stratégiques :

- Aéronautique
- Agriculture
- Automobile
- Banque / assurance
- Énergie
- Environnement
- Transports

1- Sources : BAD, OCDE, PNUD, FMI, Banque mondiale et Ambassade de France au Maroc

PARTIE 1

L'enseignement supérieur marocain

1. Présentation du système d'enseignement supérieur

Le système d'enseignement supérieur marocain est marqué par une dualité historique entre les **établissements de formation des cadres** (des « Grandes Écoles »), qui ne relevaient initialement pas du ministère de l'Enseignement supérieur mais de ministères techniques (agriculture, énergie, etc.), et les **formations universitaires**, sous tutelle de l'enseignement supérieur. Au fil des années, l'université elle-même s'est fragmentée : des formations à numerus clausus coexistent encore aujourd'hui avec des formations à accès ouvert. Parallèlement, le secteur privé de l'enseignement

supérieur a connu une véritable explosion, encadré et encouragé dans le but de compléter l'offre de formations disponible pour les étudiants qui arrivent chaque année en nombre de plus en plus important dans le secteur de l'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur marocain est fortement calqué sur le système français. Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur public se répartissent entre les formations dispensées par les établissements de l'enseignement secondaire, les universités et les établissements de formation des cadres. La massification des effectifs est essentiellement absorbée par les formations universitaires à accès ouvert.

	2011 / 2012	2011 / 2012
Filières ouvertes universitaires	373 651	461 851
Filières sélectives universitaires	63 455	70 154
Établissements de formation des cadres (sélectifs)	22 897	26 399
CPGE, BTS, CFI (centre de formation des instituteurs)	13 838	14 000
Enseignement privé (sélectif)	36 434	37 920
Formation professionnelle	84 789	88 722
Total	595 064	699 046
Étudiants marocains à l'étranger (ordre de grandeur)	50 000	50 000

Source : ministère de l'Enseignement supérieur marocain

2. Organisation des études

► Les universités

Le Maroc compte 13 universités publiques¹, une à statut dérogatoire (l'Université anglophone Al Akhawayn, Ifrane) et 5 universités privées nouvellement autorisées. Le Royaume a entrepris sa réforme universitaire en septembre 2003. Le système LMD est aujourd'hui généralisé (sauf à Ifrane, qui conserve un système *Bachelor* en 4 ans / Master) : les Masters ont été mis en place à la rentrée 2006 ; et les « centres d'études doctorales » en 2008.

Les universités publiques marocaines comprennent 117 établissements, délivrant 932 diplômes de niveau bac+2 ou bac+3, dont 66 délivrent des diplômes de Master, pour 317 options proposées. Les universités marocaines sont accessibles à tous les bacheliers, et la très grande majorité des étudiants suivent un cursus dans un des 56 établissements de l'enseignement supérieur public dont l'accès n'est pas sélectif en première année. L'université publique a également vocation à dispenser une formation d'excellence aux meilleurs étudiants, et comprend 61 écoles effectuant une sélection à l'entrée par le biais d'un concours ou d'un recrutement sur dossier.

1- À noter que les deux universités de Casablanca et des deux Universités de Rabat ont fusionné fin 2014, les nouveaux présidents ont été élus au début 2015.

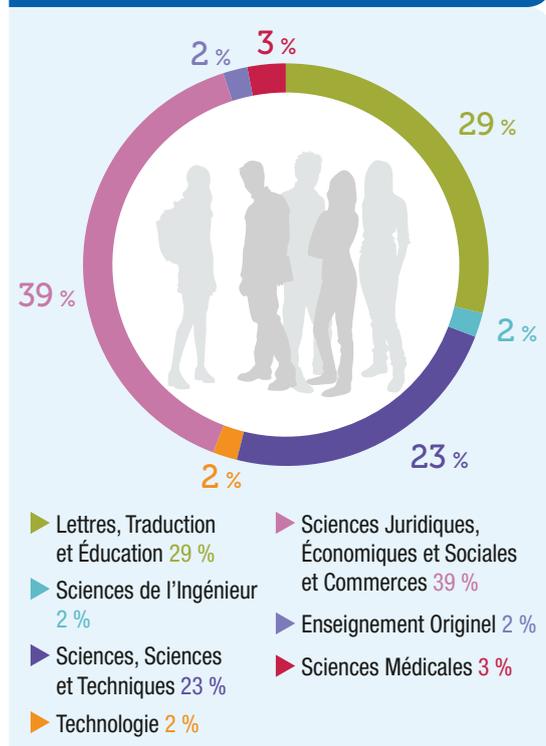
Parmi les établissements à accès ouvert, on retrouve :

- 14 Facultés de Sciences Juridiques, Économiques et sociales
- 14 Facultés de Lettres et Sciences humaines
- 11 Facultés de Sciences
- 11 Facultés pluridisciplinaires

Et les principaux types d'établissements à accès régulé sont :

- 9 Écoles Nationales de Commerce et Gestion
- 11 Écoles Nationales des Sciences Appliquées
- 13 Écoles supérieures de Technologie
- 7 Facultés de Sciences et Techniques

▶ Répartition des étudiants marocains par filière dans les universités (2012 / 2013)



À noter que sur les 540 000 étudiants inscrits dans les universités publiques, un peu moins de 500 000 sont dans le cycle Licence, soit 92 %.

Les écoles d'ingénieurs (sélectives) relevant de l'université sont l'École Mohammadia d'Ingénieurs (EMI, Université Rabat-Agdal), l'École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS, U. Rabat-Souissi), l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM, U. Meknès), l'École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM, U. Casablanca) et les Écoles Nationales de Sciences Appliquées (11 établissements, à Oujda, Agadir, Marrakech, Safi, Fès, Khourigba, Al Hoceima, Kénitra, Tanger, Tétouan, El Jadida). Ces dernières, à l'instar de nos Institut National des Sciences appliquées (INSA), ont des classes préparatoires intégrées.

Dans toutes les universités publiques, les filières préparant aux diplômes d'État sont soumises à une accréditation (plus de 1 500 filières débouchant sur des diplômes nationaux).

▶ Les filières dépendant de l'enseignement secondaire

Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Calqué sur l'organisation et les programmes des classes préparatoires françaises, le système des CPGE a connu d'importantes évolutions ces dernières années, avec l'ouverture de nouvelles filières, l'augmentation du nombre de classes et d'élèves (passé de 1 000 à l'origine à environ 8 000 aujourd'hui, 11 000 en comptant le privé).

Deux voies sont offertes aux étudiants en CPGE : soit passer le Concours National Commun qui ouvre la porte aux grandes écoles marocaines (environ 3 000 places chaque année), soit passer les concours français (certaines épreuves écrites sont organisées au Maroc).

En 2013, 501 étudiants marocains issus des CPGE marocaines ont intégré des grandes écoles françaises : 361 ont été admis aux concours communs polytechnique, 82 au concours commun Mines-Ponts, 51 au concours Centrale-Supélec, 6 à celui de l'École polytechnique et 1 à l'École normale supérieure (ENS). En 2014, 631 étudiants marocains issus des CPGE marocaines ont intégré des grandes écoles françaises : 392 élèves marocains ont été admis aux concours communs polytechnique, 134 au concours commun Mines-Ponts, 94 au concours Centrale-Supélec, 11 à celui de l'École polytechnique mais aucun à l'École nationale supérieure.

La réussite des étudiants marocains aux plus prestigieuses écoles de commerce et d'ingénieurs françaises témoigne de la qualité du système d'enseignement dans les CPGE marocaines.

Classes de techniciens supérieurs

Malgré l'absence d'une infrastructure dédiée, les effectifs des classes de BTS estimés à 3 500 élèves croissent à un rythme soutenu, de l'ordre de 14 % par an. Dans la trentaine de sections publiques, trois filières prédominent : informatique (le quart des élèves), comptabilité-gestion (11 %), électromécanique (9 %).

▶ Les établissements de formation des cadres

Sous tutelle de ministères techniques, ces établissements proposent des cursus très variables et ont des modes de recrutement qui leurs sont propres, à des niveaux différents. Si nombre d'entre eux adoptent progressivement le système LMD, d'autres proposent des formations continues propres à leur établissement. Le recrutement peut se faire au niveau post-bac, post-CPGE ou post-Master, essentiellement sur concours. Les établissements à dominante scientifique et technique formant notamment des ingénieurs d'État, des architectes, des infirmiers, des vétérinaires rassemblent plus de la moitié des étudiants

de la formation des cadres. Des concours communs incluant un nombre croissant d'écoles sont organisés.

► L'enseignement supérieur privé

Les établissements d'enseignement supérieur privés sont à terme appelés à couvrir 20 % de l'offre de formation. Ils concernaient en 2012/2013 environ 38 000 étudiants. Ils sont autorisés à délivrer des diplômes d'établissements mais ceux-ci ne peuvent pas obtenir d'équivalence avec les diplômes nationaux, et l'établissement doit être autorisé par une commission spécifique à ouvrir ses portes. Néanmoins le contexte juridique est en train de changer.

Le décret approuvé par le conseil du gouvernement en décembre 2014 actualise les dispositions concernant **la reconnaissance et l'équivalence de ses diplômes pour l'ensemble des établissements privés de l'enseignement supérieur.**

La reconnaissance et l'équivalence des diplômes des universités et écoles privées se feront sous certaines conditions (respect de normes techniques et pédagogiques) inspirées des établissements publics :

- Une comptabilité irréprochable ;
- Une gouvernance clairement définie ;
- Un système interne d'évaluation ;
- « Un minimum de 60 % de l'enveloppe horaire doit être dispensée par des professeurs permanents, et 50 % d'entre eux doivent être titulaires d'un Doctorat ou d'un diplôme équivalent ».

Le décret concernait à l'origine seulement les universités privées, mais il sera revu afin d'ouvrir la reconnaissance et l'équivalence à tous les établissements privés de l'enseignement supérieur. L'ensemble des établissements privés remplissant les critères fixés par le décret pourront soumettre leur demande de reconnaissance au ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres (MESRSFC).

Après évaluation par le Comité national d'appui à la création d'entreprise (CNACES), la reconnaissance de chaque établissement sera annoncée par décret, pour une durée de cinq ans renouvelables.

Les universités nées d'un partenariat public-public ou public-privé seront quant à elles reconnues d'office :

- Université polytechnique Mohammed VI de Benguérir ;
- Université internationale de Rabat ;
- Université des sciences de la santé de Rabat ;
- Université des sciences de la santé de Casablanca ;
- Université Euro-Méditerranéenne de Fès ;
- École Centrale Casablanca

Les diplômes « délocalisés »

Malgré ces procédures très strictes, certains établissements de l'enseignement supérieur privés entretiennent la confusion autour des **diplômes dits « délocalisés »**. Dans le cadre de conventions de partenariats signés avec des établissements étrangers (souvent français), les établissements marocains proposent des « diplômes d'État français » n'ayant en réalité aucune valeur juridique au Maroc. Pour les étudiants ayant obtenu un diplôme en France qu'ils souhaitent faire reconnaître au Maroc, il existe une procédure individuelle leur permettant d'obtenir auprès du ministère un certificat d'équivalence. Mais cette procédure n'est possible que si la formation a eu lieu dans le pays qui délivre le diplôme. Les diplômes délocalisés n'entrant pas dans cette catégorie, de nombreux étudiants suivent des formations, souvent pendant plusieurs années, qui ne pourront pas être reconnues par l'État marocain.



Salon des études en France



Caravane des Masters

position politique sur le continent. Au-delà des cadres officiels, de nombreux étudiants viennent par leurs propres moyens étudier essentiellement dans des écoles privées.

► Des étudiants attirés majoritairement par la France

Le Maroc compte près de 600 000 étudiants dans l'enseignement supérieur public et privé avec un taux de croissance annuelle de plus de 15 % lié à l'arrivée massive de nouveaux bacheliers. Sur ce total, près de 50 000 étudiants partent étudier à l'étranger. C'est le pays du Maghreb pour lequel le taux d'expatriation est le plus élevé. Selon l'UNESCO (2012), la France est le 1^{er} pays d'accueil des étudiants marocains (65,2 %) loin devant l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. En outre, ces 4 pays européens accueillent près de 86 % des étudiants marocains en mobilité.

2. Les actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants marocains en mobilité

Espagne
3 209
étudiants marocains
en 2012,
7,3 % du total
(Source : Unesco)

► L'Espagne : 2^e pays d'accueil des étudiants marocains en 2012

Pour accéder à l'université espagnole, il est nécessaire d'obtenir l'équivalence des diplômes marocains et de réussir la « *Sélectividad* ». Le Service de l'éducation de l'Ambassade d'Espagne au Maroc participe à la procédure d'accès à l'université espagnole en sollicitant l'équivalence des diplômes marocains. Pour les demandes de pré-inscription, depuis 2015, les étudiants qui ont réussi l'examen de « *Sélectividad* » ne passent plus par le Service de l'Éducation de l'Ambassade d'Espagne mais doivent s'inscrire directement auprès de l'université espagnole.

Allemagne
2 675
étudiants marocains
en 2012,
6,1 % du total
(Source : Unesco)

► L'Allemagne : 3^e pays d'accueil des étudiants marocains en 2012

Avant de commencer les études souhaitées, les étudiants qui détiennent un baccalauréat marocain doivent suivre, pendant 2 semestres, les cours préparatoires aux études dans un « *Studienkolleg* ». À la fin de cette année préparatoire, ils doivent ensuite passer un examen obligatoire appelé « *Feststellungsprüfung* ». Le candidat désirent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur allemand (Université, *Fachhochschule*, *Studienkolleg*) doit contacter directement le Service d'accueil des étudiants étrangers de l'établissement (*Akademisches Auslandsamt* - AAA).

Le DAAD (Office allemand d'échanges universitaires) présent à l'Ambassade d'Allemagne au Maroc octroie, chaque année, des bourses aux jeunes diplômés universitaires, enseignants et

chercheurs dans toutes les branches scientifiques, ainsi que dans les filières de musique et d'arts plastiques.

L'Ambassade d'Allemagne au Maroc organise des sessions d'information pour les futurs étudiants au sein de l'institut culturel Goethe mais également auprès des universités.

► L'Italie : 4^e pays d'accueil des étudiants marocains en 2012

L'accès à l'université italienne n'est pas soumis à un système de sélection : un diplôme de fin d'études secondaires suffit, sauf pour quelques facultés qui sont limitées par un « *numerus clausus* » dans certaines filières.

Italie
1 766
étudiants marocains
en 2012,
4,0 % du total
(Source : Unesco)

L'étudiant étranger non résident en Italie ne doit en aucun cas s'adresser directement à l'université. La demande doit obligatoirement être adressée à l'Ambassade d'Italie au Maroc qui centralise l'ensemble des candidatures et les transmet aux universités. Une fois en possession des attestations certifiant le niveau de langue, l'Ambassade transmet la demande à l'université qui, dans un délai de quelques semaines, communique l'acceptation de la candidature et la date de l'entretien en Italie.

L'Ambassade d'Italie au Maroc organise peu de promotion. Elle s'adresse surtout aux étudiants qui suivent les cours d'italien au centre culturel italien.

Seulement 7 à 8 bourses d'études et de recherche (pour une période de 9 mois) de valeur approximative de 700 € chacune sont proposées aux étudiants marocains.

► Le Canada : 5^e pays d'accueil des étudiants marocains en 2012

La Canada n'a mis en place aucun dispositif pour les pré-inscriptions dans les études supérieures : les étudiants s'adressent directement aux universités et institutions au Canada. En revanche, l'Ambassade du Canada au Maroc organise chaque année un salon sur les études supérieures « *Educanada* ». En 2015, 28 établissements post-secondaires y étaient présents. En outre, tous les ans, l'Ambassade du Canada au Maroc participe au Forum de l'étudiant organisé par le groupe de l'Étudiant marocain (privé) à Casablanca.

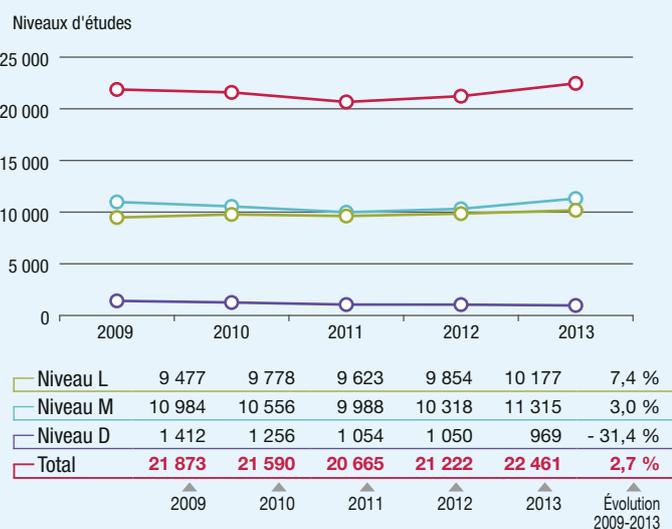
Canada
1 311
étudiants marocains
en 2012,
3,0 % du total
(Source : Unesco)

PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France

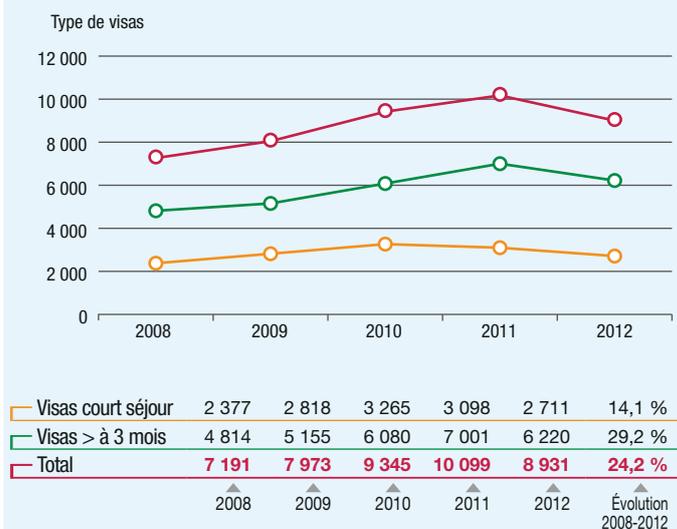
1. La mobilité des étudiants marocains vers la France

Évolution de la répartition des étudiants marocains par niveau d'études dans les universités françaises depuis 2009



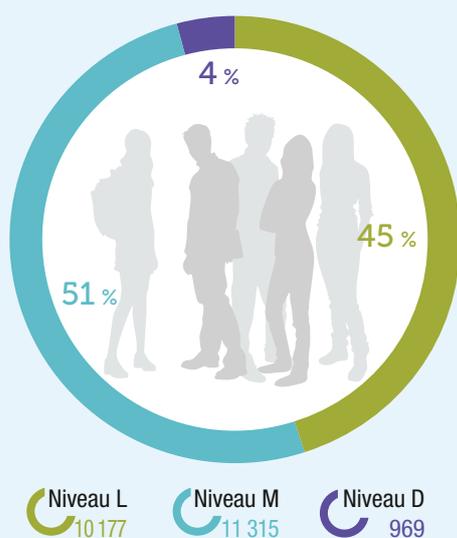
Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Évolution du nombre de visas nationaux pour études délivrés aux étudiants marocains depuis 2008



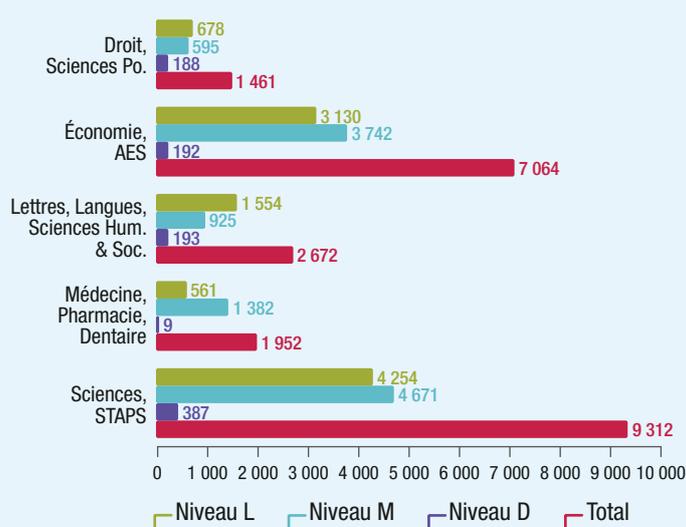
Source : Ministère de l'Intérieur

Répartition des étudiants marocains par niveau en 2013-2014



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Répartition des étudiants marocains par discipline et niveau dans les universités françaises en 2013-2014



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

La France attire 65 % des étudiants marocains en mobilité. En 2013-2014 parmi les inscriptions en université (66,2 % du total), 10 177 étaient recensés au niveau Licence (+ 7,4 %/2009), 11 315 en Master (+ 3,0 %/2009) et 969 en Doctorat (- 31,4 %/2009). Les filières scientifiques sont privilégiées avec 9 312 inscrits, contre 7 064 en Administration économique et sociale, ou encore 2 672 en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales.

Parmi les étudiants inscrits dans les grandes écoles, 68,3 % étaient inscrits en école d'ingénieur et 31,1 % en école de management.

Au regard des résultats d'une étude statistique menée par Campus France Maroc à l'automne 2014, certains faits apparaissent remarquables notamment la surreprésentation des villes de Casablanca et Rabat parmi les candidatures de poursuite d'études en France, au détriment notamment de Marrakech ou Agadir situées dans le sud du Maroc, ainsi que de la région de Tanger-Tétouan. De plus, **une très forte proportion d'étudiants inscrits dans des filières scientifiques souhaite étudier en France.** En effet, parmi les 24 % des étudiants inscrits dans des filières scientifiques, on compte 69 % de demande d'études en France. A contrario, les Sciences humaines et sociales sont particulièrement sous-représentées dans les demandes pour la France (3 % vs 36 % au Maroc). Les jeunes Marocains sont très attirés par les filières sélectives notamment les CPGE, les écoles de commerce, d'ingénieurs ou IUT où ils sont surreprésentés par rapport aux autres nationalités. Enfin, la répartition masculin/féminin fait apparaître une majorité d'hommes désireux de poursuivre leurs études en France (60/40), supérieure à la situation marocaine (52/48).

► Le Club France Maroc : Mobilité circulaire et animation des Alumni



Le Club France Maroc a pour objectif de **créer un lien entre les étudiants et diplômés marocains de l'enseignement supérieur français et les acteurs économiques au Maroc**, d'animer un réseau des Alumni et d'informer les étudiants et diplômés sur les perspectives économiques marocaines et toute information facilitant un retour au Maroc, afin que ce dernier puisse bénéficier de leurs compétences.

L'activité du Club est structurée par un site Internet collaboratif qui propose des espaces d'échanges thématiques (sujets économiques), un annuaire avec moteur de recherche, un espace d'annonces, un agenda, des forums de discussions. Il adresse également chaque semaine deux *newsletters* à l'ensemble de ses membres, l'une portant sur les offres d'emplois proposées par les partenaires du Club, l'autre sur l'actualité économique. Des conférences et grands événements complètent l'activité du Club.

Créé à l'initiative de l'Ambassade de France au Maroc et de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), le Club compte aujourd'hui un réseau de 70 partenaires (4 institutions, 23 associations et 43 entreprises installées au Maroc dont quelques majors françaises). Cinq ans après son lancement, le Club compte plus de 5 000 membres en mars 2015 dont 60 % résident en France.

Le Club France Maroc organise les « entretiens du Club », rendez-vous sous forme de conférences de haut niveau et des tables rondes thématiques, principalement délocalisées en France pour faire connaître son activité lors d'événements organisés par des partenaires. La dernière édition s'est déroulée en avril 2015 à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon. En outre, le Club peut présenter son activité à son initiative ou en réponse à l'invitation de partenaires (universités, entreprises, chambres de commerce, etc.), et développer des actions de *networking* (5 à 8 manifestations par an).

Le Club a mis en place un réseau de tuteurs chargés d'accompagner par leurs conseils d'éventuels candidats au retour qui cherchent à compléter leurs informations de façon plus informelle et directe.

À l'initiative du Club, l'Ambassadeur de France au Maroc a favorisé la délivrance, à partir de mars 2014, d'un visa de circulation d'un an pour les récents titulaires marocains d'un Master ou d'un Doctorat obtenu en France.

Enfin, le Club anime un réseau d'Alumni par l'organisation de rencontres régulières et la création d'un conseil des Alumni réunissant les représentants d'associations d'Alumni, chambre d'écho de la société civile. Il souhaite développer la solidarité des Alumni tournée vers les futurs étudiants marocains en France. Un système de bourses a été mis en place afin de permettre, à des jeunes marocains sélectionnés selon leur mérite et sur critères sociaux, d'intégrer le réseau Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) en bénéficiant d'un accompagnement fort (soutien, coaching) de la part d'associations Alumni.

2. Campus France au Maroc

Campus France Maroc (CFM) a mis en place de nombreuses actions de promotion de l'enseignement supérieur français et d'accompagnement des étudiants désireux poursuivre leurs études supérieures en France, s'appuyant pour cela sur un réseau de chargés d'information présents dans les différents sites de l'Institut français du Maroc (IFM).

► Les actions de promotion de Campus France

Journées portes ouvertes aux étudiants

Depuis 2012, l'équipe de Campus France Maroc se déploie au mois d'octobre dans les 9 Instituts français du Maroc et les 3 Espaces et Antennes Campus France de Rabat, Casablanca et Marrakech à l'occasion des Journées Portes ouvertes de l'étudiant.



Outre la présentation de l'enseignement supérieur français et de la procédure Centre pour les études en France (CEF), ces Journées sont l'occasion de présenter l'ensemble des services de chaque institut (cours de langue, tests de positionnement en français, certifications, médiathèque, etc.) et d'organiser des tables rondes sur différentes filières de formation, portées par des universitaires et des acteurs du monde socio-économique.

Des témoignages d'anciens diplômés de l'enseignement supérieur français, mobilisés par le Club France Maroc permettent également d'illustrer la vie étudiante en France.

En 2014, 14 000 visiteurs ont été reçus sur les 12 sites.

Salon des études en France



En Février 2014, Campus France Maroc s'est associé à l'AEMF, association des étudiants marocains de France, pour l'organisation de la 4^e édition du *Salon des études en France*, seul salon au Maroc consacré exclusivement à l'enseignement supérieur français.

Campus France Maroc a également proposé des conférences et des tables rondes thématiques.

En 2014, environ 8 000 visiteurs ont pu visiter les 57 stands d'établissements français présents.

Caravane des Masters et Doctorats

En Mars 2015, Campus France Maroc a organisé une tournée de promotion itinérante de 22 établissements français (Écoles de commerce, d'ingénieurs, universités) dans le domaine de métiers porteurs au Maroc : énergies renouvelables, logistique, aéronautique, automobile ou industrie agro-alimentaire.

Cette tournée, à destination des étudiants marocains qui souhaitent poursuivre leurs études en Masters et Doctorats, a eu lieu dans les Instituts français de Rabat, Casablanca, Marrakech et Meknès où plus de 10 000 visiteurs ont été reçus.

Le soir, des cocktails ont été organisés pour permettre aux établissements français de rencontrer leurs homologues marocains afin d'établir des relations de coopération.

Manifestations locales

Tout au long de l'année, les chargés d'information et les responsables d'Antennes se déplacent dans les établissements marocains accompagnés du centre de langue pour promouvoir l'enseignement supérieur et les cours de français. En 2014, il y a eu 48 déplacements.

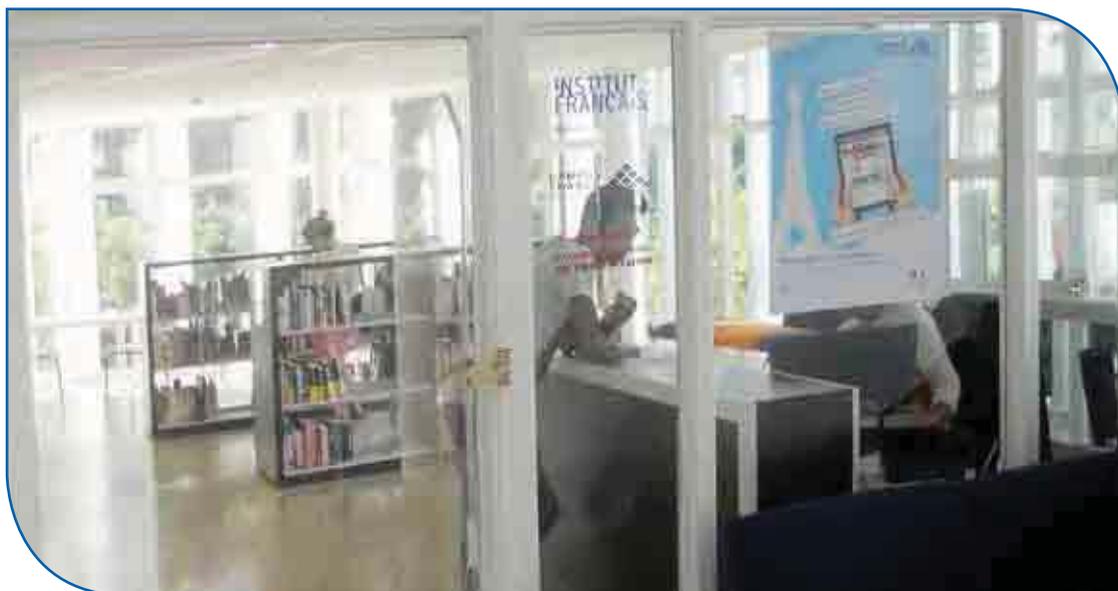
► L'accompagnement des étudiants

Les chargés d'information au sein des 12 Instituts français et de l'Alliance française au Maroc accompagnent et assistent l'étudiant. Ils disposent de centres de documentation et animent des ateliers de préparation pour la constitution du dossier Campus France. En 2014, 44 000 visiteurs ont été reçus.

Des outils de communication ont été développés pour assister les étudiants dans la préparation de leur projet d'étude : un didacticiel, un guide numérique, des dépliants, des vidéos, des teasers, une page Facebook, etc.



Antenne Campus France de Marrakech



Antenne Campus France de Casablanca

► La campagne de 2014-2015

2014 a constitué une année de consolidation de la mutation opérée en 2012 par Campus France Maroc dont il convient de retenir quelques éléments significatifs :

- L'intégration de Campus France Maroc au sein de l'IFM renforce la stratégie de l'Ambassade de France au Maroc de placer le public étudiant au cœur de son dispositif ;
- Le déploiement de chargés d'information dans chacun des sites du réseau de l'IFM rapproche l'étudiant du réseau et est aujourd'hui véritablement intégré ;
- Le fonctionnement de l'Antenne à Casablanca aujourd'hui abouti, permet une plus grande proximité avec le public étudiant et une dématérialisation de la procédure CEF capitalisée avec l'ouverture de l'antenne de Marrakech au courant de l'année 2014 ;
- La promotion de l'enseignement supérieur français a été développée avec des opérations ayant connu un fort succès public.

Chiffres clés :

18 459 demandes en 2014 contre **16 392** en 2013 et **15 305** en 2012, soit une augmentation de **20,6 %** en deux ans.

- **50 000** étudiants reçus dans le réseau de l'IFM.
- **17 000** visiteurs dans les 30 manifestations où Campus France était présent.

Après la forte augmentation de 2014 la campagne 2014-2015 connaît une croissance légère + 6 % depuis le début de la campagne en décembre 2014 liée aux fortes actions de promotion menées en octobre dans 11 villes du Maroc avec le réseau des Instituts français, et en février avec le salon des études en France (> 7 000 étudiants en 2 jours). Le chiffre de 20 000 demandes pourrait être atteint en 2015.

Les principales évolutions portent sur :

- Des procédures de traitement administratif et d'évaluation homogènes et abouties ;
- L'ouverture de l'antenne de Marrakech au mois d'octobre 2014, permettant d'accueillir les étudiants en entretien pour desservir le sud marocain (Marrakech, Agadir, etc.) qui représente 16 % de l'origine des demandes ;
- Une promotion tournée vers des territoires nouveaux (Beni Mellal, Tiznit) et plus ciblée vers les Masters et Doctorats (salon itinérant des masters en mars 2015 : 10 000 visiteurs) ;
- Un raffermissement des relations avec les établissements d'enseignement supérieur français : une Journée Maroc organisée à Paris en juin 2015 à Paris avec l'Agence Campus France ;
- Une attention encore plus soutenue de la qualité des dossiers avec des perspectives de collaboration étroite avec les réseaux français (Assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT)) pour une sélection concertée dès le Maroc ;
- Une collaboration plus active avec les consulats pour les circuits de délivrance des visas ;
- Le développement de nouveaux services comme outil de coopération (mini observatoire créé) et d'orientation (en cours de réflexion).



Taha HABI
Président de l'Association marocaine
des grandes écoles (AMGE)

En tant que président de l'AMGE, comment se passe le séjour d'études en France pour les étudiants marocains ?

Dans son ensemble, le séjour d'études répond aux attentes de découverte des Marocains. En effet, il s'agit d'études poussées dans le domaine de leur choix, s'accompagnant d'un nouvel environnement de vie et d'apprentissage. Ainsi, les expériences se multiplient et constituent le charme des études à l'étranger.

Pourquoi avez-vous choisi la France comme destination d'études ?

Ayant fait des études dans l'optique d'obtenir un baccalauréat français, je me suis ensuite intéressé au système des classes préparatoires aux grandes écoles. Celui-ci étant très développé en France, et ayant une forte renommée quant à sa capacité à former les étudiants, et les préparer aux concours d'écoles prestigieuses, j'ai saisi naturellement l'opportunité d'accéder à un des lycées de la métropole.

Quels sont vos projets professionnels pour l'avenir ?

Nombre de Marocains ayant choisi d'étudier en France ont cette ambition de rentrer dans leur pays natal, c'est un but que je nourris aussi. Cependant une expérience professionnelle à l'étranger, visant à mettre en valeur notre diplôme est nécessaire. C'est pourquoi, quelques années dans le monde de l'ingénierie et de la maîtrise

d'œuvre en bâtiment constitueront ma formation dans le domaine dans lequel je développe mes connaissances.

Quels sont les points positifs et négatifs de cette expérience ?

Poursuivre ses études en France est une expérience qui permet de se confronter à une réalité qui est différente de celle dans laquelle nous avons baigné jusqu'alors. Se faisant dans une période d'études et de découverte, celle-ci est accueillie avec le plus grand enthousiasme car elle rime avec de nouvelles rencontres, sorties, loisirs, etc. Cependant, cela implique un certain choc lors des premières semaines suivant l'installation, qui se nourrit parfois au fil des mois lorsqu'on ressent une certaine nostalgie vis-à-vis du Maroc.

.....

Dans son ensemble, le séjour d'études répond aux attentes de découverte des étudiants marocains.

.....

Vous sentez-vous proche des étudiants français ? Avez-vous pu développer des relations ?

Une fois arrivé en école ou université, la distinction marocains-français ne se faisait plus. Intégrer, créer des cercles d'amis et de collègues se fait naturellement sans tenir compte de la nationalité de chacun. Donc la proximité avec les Français ou étudiants d'autres nationalités est chose courante, et permet de développer des contacts auprès de diverses entreprises et institutions locales.

Auriez-vous un conseil à donner aux étudiants marocains désireux de venir étudier en France ?

Profiter du séjour en France pour s'imprégner d'une culture différente, et apprendre de leurs compétences et leurs expériences. Celle-ci s'avère très utile pour les Marocains qui veulent rentrer au pays plus tard, et développer l'économie et l'industrie nationale qui dépend beaucoup de ses interactions avec les pays voisins. De plus, l'épanouissement personnel est de nos jours mis en avant par tout type d'enseignement et d'entreprise.



TNS Sofres



Baromètre Campus France / TNS Sofres 2013 : Focus Étudiants marocains

► La France comme pays d'études, un choix « naturel » à la hauteur des espérances des étudiants marocains

La France comme premier choix de destination d'études

Le baromètre Campus France démontre que la France reste clairement une **destination d'études de premier plan** pour les étudiants marocains. En effet, ce sont **97 % des étudiants marocains qui étudient en France par préférence** et 3 % faute d'avoir pu aller étudier ailleurs. Cet attrait indéniable pour la France, n'empêche pas une certaine mise en concurrence du pays avec d'autres destinations comme le Canada, qui se distingue par son attractivité avec plus de la moitié des hésitants qui y songent. Il est suivi de pays d'attraits tout autant significatif, comme les États-Unis, la Belgique et l'Allemagne. Néanmoins, la France reste encore une destination privilégiée. Par ailleurs, ces destinations alternatives étaient le premier choix pour seulement 15 % de l'ensemble des étudiants marocains.

Un attrait de la France fondé avant tout sur l'excellence pédagogique

Interrogés spécifiquement sur les raisons qui les ont incités à choisir la France, les étudiants marocains se sont déclarés particulièrement attirés par la **qualité de la formation** pour 73 %, la **valeur des diplômes** a poussé 67 % d'entre eux à choisir ce pays et la moitié se disent motivés par la **réputation des établissements**. Ce choix est aussi expliqué par la **connaissance de la langue française** (45 %), devant les **relations familiales ou amicales dans le pays** (32 %). Leurs objectifs, avant d'initier la poursuite d'études en France, sont similaires à ceux des autres étudiants du Maghreb, comparables aux cohortes précédentes et concernent avant tout les dimensions pédagogiques : **bénéficier de meilleures conditions d'enseignement** (55 %) et **obtenir un diplôme internationalement reconnu** (52 %). Ainsi, la qualité de l'enseignement est le premier critère de choix d'une destination d'études pour 41 % des

étudiants marocains et fait partie de l'ensemble de leurs critères pour 80 %, un chiffre en forte progression.

De fortes attentes avant le séjour, la plupart satisfaites lors de cette expérience

Malgré des attentes élevées, une très large majorité des étudiants marocains tire un bilan très positif puisque **93 % estiment qu'ils possèdent un diplôme de valeur et 91 % qu'ils ont bénéficié d'un enseignement de qualité**. Finalement, ils repartent **conquis dans neuf cas sur dix** par un pays dont ils apprécient les richesses en matière de culture, de loisirs et d'art de vivre.

90 % estiment s'être facilement intégrés et 69 % ont lié des amitiés françaises.

La destination serait presque parfaite pour acquérir une expérience de vie internationale et un bagage universitaire reconnu pour sa qualité et son utilité.

L'accueil, les difficultés administratives et économiques en France génèrent des déceptions

L'ambiance dans le pays et la qualité d'accueil font partie des critères qui comptent au moment du choix de la destination, puisque 29 % des nouveaux étudiants marocains s'en préoccupent. Ce dernier critère est considéré comme convenable (**81 % sont satisfaits par l'accueil en France**) mais reste perfectible, notamment au niveau de celui des étudiants français qui déçoit ou mécontente 33 % des étudiants marocains. C'est le **système administratif** qui restera un mauvais souvenir pour un étudiant sur deux et plus généralement celui des **institutions publiques**, avec un accueil des étrangers critiqué par 38 % d'entre eux. Cela n'empêche pas une intégration massivement réussie. En effet, **90 % estiment s'être facilement intégrés** et 69 % ont lié des amitiés françaises.

Le faible coût des études est perçu comme un atout de la France, mais les dépenses de la vie quotidienne restent un obstacle. Le niveau de vie y est très nettement supérieur à celui de beaucoup de jeunes marocains qui se trouvent parfois démunis, en particulier face au **coût de l'hébergement**. Parmi les critères qui ont du poids dans leur décision, le **coût de la vie et des études** est le plus important pour 27 % de nouveaux étudiants marocains et 53 % s'inquiètent principalement de celui du logement. La dimension économique devient vite préoccupante, comme l'affirment plus de la moitié d'entre eux qui ont été gênés par cette charge.

Enfin, sachant que leur **capacité d'intégration professionnelle** en France, à l'issue des études, est nettement supérieure aux autres étudiants étrangers, un étudiant marocain sur deux regrette qu'on ne lui ait pas permis de vivre cette expérience complémentaire. Il est intéressant de souligner qu'au moment du choix de la destination, ils sont de moins en moins à **envisager la possibilité de travailler sur place** dans le prolongement de leurs études. En effet, **seuls 32 % d'entre eux l'ont considéré** récemment, ce qui est comparable aux étudiants des autres pays du monde. Concernant la France, cela s'explique par le fait que plus de la moitié sont convaincus que l'accès à l'emploi local leur sera plus difficile que par le passé, contre 20 % plus optimistes, alors que **16 % d'étudiants marocains supplémentaires décrochent un emploi comparé aux autres étudiants étrangers** et plus d'un étudiant sur deux en obtient un qui est

d'ailleurs **plus durable** que la moyenne des autres nationalités.

Sur le plan des bénéficiaires à long terme, une large proportion estime que ce séjour a valorisé leur cursus universitaire (94 %), a favorisé leur insertion dans le monde du travail (72 %) et leur sera utile dans le cadre de leur future activité professionnelle (89 %).

L'attraction générale de ces étudiants se traduit par une image positive du pays justifiée par le **rayonnement culturel, artistique, intellectuel et scientifique**, mais également une histoire prestigieuse et un rôle diplomatique important. Très sereins sur l'enseignement qu'ils suivront, la qualité de l'accueil et attirés par un pays dont ils attendent de nombreuses découvertes, seule la dimension économique du séjour sème chez eux quelques préoccupations.

Ainsi, le bilan largement favorable s'illustre sous diverses formes : **très forte prescription** de la destination de la France pour suivre des études supérieures, **conservation fréquente de liens amicaux** (94 %) ou **professionnels** (74 %), des **retours en France** dans un but touristique, mais aussi une **image très positive** de la France qui fait de ces jeunes étudiants marocains d'excellents ambassadeurs de la marque France. Deux sur trois se déclarent intéressés à **intégrer un réseau d'anciens étudiants**, symbole de l'attachement durable qui s'est construit au cours de leur vie en France.

► La préparation du séjour et la place majeure des services Campus France dans ce processus

En dehors de la réussite des études, une large majorité des étudiants marocains est préoccupée par **l'obtention d'un visa** (75 %), **l'inscription administrative** (69 %) et **l'obtention d'un logement** (66 %). Si très rares sont ceux qui vont chercher à améliorer leur **niveau de français** en prenant des cours préparatoires de langue (5 %), il est vrai que 89 % sont dans une situation confortable pour suivre des cours en France.

Pour se renseigner sur ces questions, ils font partie des plus enclins à utiliser prioritairement et massivement **le site internet Campus France** (87 %) **ou les Espaces de Rabat ou Casablanca**, ou encore l'une des antennes dans l'un des

11 Instituts français ou Alliances franco-marocains. Sans oublier l'appui sur le **réseau familial ou amical** et un usage récent important des **réseaux sociaux**. **Internet** et **les salons** figurent parmi les sources majeures pour choisir leur destination, leur formation ou mieux se préparer. Ces jeunes étudiants profitent également du **bouche-à-oreille** résultant d'une bonne appréciation générale des promotions précédentes.

Ils tendent à plus **prendre contact directement** avec Campus France par des déplacements, des échanges de mails ou téléphoniques. Près d'un étudiant sur deux est reçu en entretien.



Rabat - Salé

3. Les actions des entreprises françaises installées au Maroc

Témoignage



Mohcine BENCHEKROUN,
Directeur commercial SQLI
Maroc, entreprise de prestations
informatiques.

Quelles sont les raisons de votre implantation au Maroc ?

Deux raisons majeures : L'*offshore* et le marché IT (Information technologique) local.

Quelles sont les caractéristiques de votre coopération avec le Maroc ?

Réaliser des projets à fortes valeurs ajoutées pour nos clients européens et marocains. Nous avons 330 collaborateurs.

Quelles sont les spécificités du pays ?

De grands talents avec un réel sens de l'engagement et satisfaction client.

Un marché IT novateur.

Quels sont les objectifs fixés ?

Ambitieux : nous visons dans les 3 ans de doubler les effectifs et le chiffre d'affaires.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Lesquelles ont été surmontées, comment ?

Il y a incontestablement des différences culturelles. Il faut alors bien les comprendre pour les transformer en atouts et notamment faire preuve d'empathie et de patience.

Quelles sont les prochaines étapes envisagées ?

Développer nos 2 entités : *WAX Interactive* sur le volet conseil et accompagnement dans la stratégie digitale de nos clients et *SQLI Enterprise* dans la mise en œuvre concrète de cette stratégie digitale.

Quels enseignements tirez-vous de cette expérience ?

Très riche, nous continuons à séduire de grands comptes européens et marocains et nous avons également un réel pouvoir d'attraction de talents et d'experts.

Quels conseils donneriez-vous à une entreprise française qui souhaite s'installer dans le pays ou y développer son activité ?

Bien mûrir son projet et se faire accompagner.



Mohamed EZZOUAK,
Président directeur général,
fondateur de Yabiladi.com,
première plate-forme numérique
francophone pour le Maroc.

**Quelles sont les raisons de votre
implantation au Maroc ?**

Mon installation au Maroc est liée à deux appels :

- celui du cœur, pour un pays qui est celui de mes racines,
- celui de l'entrepreneuriat, j'ai toujours voulu créer une entreprise et le Maroc proposait un cadre idéal pour le développement de mon activité.

**Quelles sont les caractéristiques de votre
coopération avec le Maroc ?**

J'ai la particularité d'avoir une activité basée au Maroc et tournée principalement vers la communauté marocaine à l'étranger. Cela me permet d'être en lien avec les entreprises et institutions marocaines, tout en étant connecté à ce qui se passe à l'étranger.

Quelles sont les spécificités du pays ?

C'est un pays jeune, en construction, connecté à la modernité mais aussi ancré dans ses spécificités historiques.

**Quels sont les objectifs fixés et les
prochaines étapes envisagées ?**

Contribuer à l'économie du pays tout en développant mon entreprise, mettre ainsi en place de nouvelles activités génératrices de revenus au Maroc et je l'espère dans d'autres pays africains à l'avenir.

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?
Lesquelles ont été surmontées, comment ?**

Beaucoup de difficultés sont spécifiques à l'entrepreneuriat en général. Mais d'un point de vue personnel, il faut évidemment s'adapter au contexte social et économique du pays. Le rapport au temps et les automatismes ne sont pas les mêmes. Les relations économiques sont entremêlées avec les relations personnelles. Pour conclure un contrat, le produit ou le service proposé peut être le meilleur, il faut avant tout passer par une phase active de socialisation avec le responsable pour qu'il accorde sa confiance.

**Quels enseignements tirez-vous de cette
expérience ?**

C'est une école d'apprentissage de la vie en accéléré. On apprend à travailler sous des contraintes et des périmètres fluctuants. Ce qui semble infaisable ailleurs peut devenir possible au Maroc grâce à la forte capacité de mobilisation des ressources humaines, des fournisseurs, etc.

**Quels conseils donneriez-vous à une
entreprise française qui souhaite s'installer
dans le pays ou y développer son activité ?**

Il faut tout d'abord beaucoup d'humilité et ne pas venir en terrain conquis. Il y a beaucoup d'opportunités mais aussi des difficultés à surmonter. Il est nécessaire de rester prudent dans les investissements, le recrutement, et les relations avec les clients. L'idéal est évidemment de s'appuyer sur des ressources humaines marocaines ou des personnes vivant au Maroc depuis un certain temps pour préparer le terrain et éviter quelques erreurs. Le coût de l'apprentissage par procuration est souvent négligeable face aux erreurs d'investissement.

PARTIE 4

La coopération bilatérale universitaire et scientifique

1. La coopération scientifique

► L'action de recherche pour le développement

L'action de l'Ambassade de France (en cohérence avec celle des entités engagées au Maroc telles que le CNRS, l'IRD, l'INSERM, etc.) vise ici à soutenir la structuration de la recherche marocaine par la formation de doctorants. L'enjeu est celui du maintien au Maroc d'une masse critique d'enseignants-chercheurs compétitifs, pour rendre l'université des années à venir attractive.

Un appel à projets annuel à destination des centres d'études doctorales, permet de cibler directement les meilleurs doctorants en cotutelle, finançant un soutien sur les trois ans de leur thèse qui leur permet de se forger une expérience à la fois professionnelle, linguistique et culturelle dans le laboratoire de leur co-encadrant Français.

Actuellement, dans le cadre de cet appel à projets, 21 doctorants bénéficient d'une bourse de l'Ambassade qui finance leur mobilité (4-5 mois max. par an) dans un laboratoire de recherche en France.

Une action reste en dehors de l'appel à projet : le soutien au nouveau Laboratoire international associé (LIA) en Sciences humaines et sociales monté avec l'appui du Centre Jacques Berque (CJB) et du CNRS. En 2015, le Service de coopération et d'action culturelle finance 4 mois de mobilité pour 3 doctorants faisant partie de ce LIA.

► Le soutien au centre Jacques Berque (CJB)

Le CJB, l'Institut français de recherche à l'étranger et l'Unité mixte de recherche CNRS-MAEE (UMIFRE), a été officiellement reconnu par les autorités marocaines en 2002 comme un laboratoire d'excellence en Sciences humaines et sociales.

Les actions du CJB ont été mises en avant dans le plan d'action de l'Ambassade de France au Maroc, suivant les deux axes : développement de l'activité de recherche en coopération et institutionnalisation de la relation de coopération avec l'ensemble des partenaires.

► Les Partenariats Hubert Curien (PHC)

Les PHC visent à développer les échanges scientifiques et technologiques entre les laboratoires de communautés scientifiques française et marocaine autour de la formation de doctorants en cotutelle de thèse.

Le Maroc et la France conduisent deux PHC : « *Toubkal* », multidisciplinaire qui est issu de la fusion des PHC Volubilis et le Programme de recherche agronomique pour le développement (PRAD) et le PHC « Maghreb » lancé en 2011 qui associe des équipes de recherche de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

Un appel à projets annuel est lancé. Les projets sélectionnés permettent de rapprocher les communautés scientifiques, de financer des doctorats en cotutelle à présent obligatoire et sont un moyen pour la recherche marocaine d'accéder aux programmes européens. L'enveloppe financière annuelle apportée par la France est aux 2/3 dédiée à la formation des doctorants (environ 80 par an) et à la mobilité de chercheurs (environ 160 par an). Ces programmes apportent ainsi une pierre à une urgence nationale : la construction de la relève scientifique marocaine en enseignants et chercheurs.

► La culture scientifique et technique (CST)

L'appui au développement des outils de diffusion de la CST au Maroc est une demande partagée par tous les acteurs de la Recherche, de l'Éducation nationale mais également de la société civile où de nombreuses associations sont très actives dans le domaine. La coopération en matière de CST est engagée dans la diffusion et la valorisation de manifestation à caractère scientifique (exposition, conférences, etc.).

Par exemple, en 2014, l'Ambassade de France a soutenu la première organisation du concours « Ma thèse en 180 secondes ». Ce concours s'est déroulé pour la 1^{ère} fois au Maroc. Il s'adresse à des doctorants francophones qui présentent leur sujet de thèse et leurs travaux de recherche en 3 minutes. Cet événement a rencontré un franc succès cette année et est renouvelé au Maroc en 2015.

Par ailleurs, en coopération avec l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, un cycle de conférences est organisé en 2015 afin de répondre aux défis posés à la société par les avancées de la science.

2. L'Agence Française de Développement (AFD) et le développement de la formation professionnelle au Maroc

L'AFD est impliquée au Maroc dans l'appui au développement de la formation professionnelle depuis 1999. Elle a ainsi octroyé, sous forme de prêts concessionnels au Royaume, plus de 52 M€ ayant permis la création et la modernisation de 22 centres de formation touchant 12 secteurs d'activité, parmi lesquels les métiers mondiaux du Maroc (aéronautique, automobile) mais aussi des secteurs plus traditionnels.

La formation professionnelle est et restera un axe majeur de la stratégie de l'AFD au Maroc. C'est ainsi qu'elle vient d'accorder un financement de 50 M€ au programme gouvernemental « emploi et développement des compétences » dont le premier axe est consacré à la formation professionnelle (appui aux branches appelées à jouer un rôle actif dans le pilotage de la formation professionnelle) et le deuxième à l'emploi (intermédiation sur le marché du travail et politiques actives de l'emploi). Elle instruit également un nouveau concours de 10 M€ pour la création d'un réseau d'Instituts de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (IFMEREE).

► L'intervention de l'AFD dans la formation professionnelle au Maroc

Cette forte implication tient à 3 facteurs. C'est tout d'abord une réponse donnée aux autorités marocaines soucieuses d'agir efficacement sur l'adéquation entre la formation et l'emploi. La stratégie de la formation professionnelle en cours d'adoption repose sur le rôle central donné à l'entreprise en tant qu'acteur de la formation et non plus en tant que simple bénéficiaire et client. L'objectif est de faire de la formation par apprentissage le mode pédagogique privilégié (50 % des stagiaires), notamment dans les secteurs moteurs pour l'industrialisation.

C'est ensuite une volonté de l'AFD d'accompagner des dynamiques innovantes en matière de gouvernance des dispositifs de formation professionnelle. Après avoir appuyé pendant de nombreuses années le développement du réseau de centres de formation pilotés par l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT), le Maroc a souhaité axer sa coopération avec l'AFD sur le modèle de « gestion déléguée » aux professionnels. L'AFD a ainsi participé au financement de l'IMA (Institut des Métiers de l'Aéronautique) de Casablanca, des IFMIA (Instituts de formation aux métiers de l'industrie automobile) de Casablanca, Kénitra et Tanger (Tanger Med - Renault et zone franche).

C'est enfin un pari lancé par l'AFD de construire un axe de coopération sur le long terme s'appuyant sur les atouts que le Maroc a su développer grâce à des réformes courageuses : la gestion déléguée des centres de formation, la gouvernance et le financement de la formation continue, les passerelles tissées entre la formation professionnelle et l'enseignement général, l'observatoire de l'emploi et de la formation, etc.

► Les enjeux à long terme pour la formation professionnelle au Maroc

Sur le long terme, la formation professionnelle au Maroc devra faire face à 2 défis majeurs. Tout d'abord celui du volume de la demande de formation sans compromettre la qualité de l'offre : le dispositif de formation (initiale et continue) forme aujourd'hui près de 500 000 personnes par an (dont 340 000 à l'Office de la formation professionnelle et la promotion du travail (OFPPT)). L'objectif est de dépasser le million à l'horizon 2017. Comment accompagner cette transition sans que la qualité en soit affectée ?

Ensuite celui d'accompagner l'individu tout au long de sa vie active en lui permettant de s'adapter, par la formation, à l'évolution d'une économie marocaine vouée à s'industrialiser et à se « tertiariser » alors que l'emploi est aujourd'hui encore essentiellement rural (40 %).

3. Les projets de co-localisation au Maroc

En 2012, le Ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche scientifique et de la formation des cadres Lahcen Daoudi a lancé un appel pour encourager les établissements étrangers à développer des projets de partenariats avec les institutions marocaines ainsi que des formations en double-diplomation sur le territoire du royaume. Ainsi, de nombreuses propositions, émanant d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche français, se concrétisent avec le soutien des deux gouvernements (8 accords ont notamment été signés à l'occasion de la visite présidentielle de 2013).

École d'architecture de l'Université internationale de Rabat (UIR)

Création d'une école d'architecture à Rabat pour septembre 2013, la première promotion comptait 104 élèves. Les programmes et le recrutement des enseignants chercheurs ont été conçus et mis en œuvre conjointement par les partenaires et l'établissement délivre un double-diplôme français et marocain.

Institutions porteuses du projet :

- Maroc : Université internationale de Rabat
- France : COMUE Université Paris Est (École d'architecture de Marne-la-Vallée) et Université de Lorraine (École d'architecture de Nancy)

Unité Mixte Internationale Miroir à l'UIR

Extension géographique de l'Unité mixte internationale de recherche (UMI) Georgia-tech-CNRS au Maroc pour janvier 2014, qui associe GeorgiaTech et le CNRS travaille depuis le mois de juin 2014 avec l'Université internationale de Rabat dans le cadre d'un Laboratoire international associé du CNRS.

Institutions porteuses du projet :

- Maroc : Université internationale de Rabat
- France, Union européenne (UE) et États-Unis (EU) : CNRS, Georgia-tech Lorraine, *Georgia Institute of Technology*

École Centrale de Casablanca

Ouverture d'une École Centrale à Casablanca. À l'instar de ses consœurs, l'école Centrale Pékin (ouverture en 2005), l'école Centrale à Hyderabad (ouverture en septembre 2014), l'école Centrale Casablanca (ECC) préparera au métier d'ingénieur généraliste des élèves issus des meilleures CPGE marocaines et françaises, mais également d'universités subsahariennes. Fortement intégrée au réseau des écoles centrales à travers le monde, elle offrira à ses étudiants une formation innovante véritablement internationale.

Institutions porteuses du projet :

- Maroc : Ministère de l'Industrie et École Centrale de Casablanca
- France : École Centrale de Paris

INSA International (EuroMed Tech)

Ouverture d'un Institut nationale des sciences appliquées (INSA) au sein de l'Université Euro-méditerranéenne de Fès en septembre 2015 intégré à l'Université euro-méditerranéenne de Fès. Il propose une formation d'ingénieurs avec prépa-intégrée ouverte sur l'international. Il rassemblera des élèves issus des pays méditerranéens et d'Afrique subsaharienne et intégrera une importante mobilité internationale dans ses cursus.

Institutions porteuses du projet :

- Maroc : Université euro-méditerranéenne de Fès
- France : Groupe INSA

Institut Euro-méditerranéen de la Logistique et des Transports (IMLT)

Ouverture d'un Institut Euro-méditerranéen de la Logistique et des Transports à Tanger en septembre 2016. Mise en évidence du potentiel important d'employabilité pour une formation professionnalisante dans les domaines de la logistique et du transport et une intégration à la plateforme Tanger-Med permettant une interaction entre l'établissement et les acteurs du secteur économique, ce qui bénéficiera aussi bien à la formation qu'aux activités de recherche.

Institutions porteuses du projet :

- Maroc : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres, le ministère de l'Équipement et du Transport et la fondation Tanger-Med.

- France : Université de Valenciennes et École nationale des ponts et chaussées (ENPC).

IUT International

Ouverture d'un IUT international au Maroc en septembre 2016. Dans un contexte marocain caractérisé par un déficit en cadres intermédiaires, une formation inspirée du modèle d'excellence par la professionnalisation des IUT français permettra de valoriser des études supérieures plus courtes et ancrées dans les réalités industrielles. L'implication des entreprises dans l'élaboration des formations et l'ouverture à l'international sont au cœur du projet d'établissement.

Institutions porteuses du projet :

- Maroc : Université internationale de Rabat
- France : ADIUT

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Création d'un établissement de formation tout au long de la vie au Maroc courant 2016. Le projet consiste en un apport d'ingénierie de formation par le CNAM pour créer un institut de formation professionnelle supérieure tout au long de la vie de statut marocain. Cet établissement sera créé en partenariat avec le CNAM et des doubles-diplômes seront délivrés avec la reconnaissance des diplômes des deux États. Le site est annoncé dans la future antenne de l'Université Mohammed V Agdal qui sera située à Temesna.

Institutions porteuses du projet :

- Maroc : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres et l'Université Mohammed V Agdal
- France : Mines ParisTech, CNAM

Université Mohammed VI Polytechnique de Ben Guérir

Développement d'une université d'ambition mondiale fondée sur la coopération Sud-Sud. Si l'UM6P ne fait pas partie des 8 projets de co-localisations signés en 2013, elle développe néanmoins une forte coopération avec la France et en particulier l'École des Mines ParisTech. Créée à l'initiative de l'Office chérifien des Phosphates (OCP) et avec le soutien de Mohammed VI, l'UM6P comprend aujourd'hui l'EMINES, école d'ingénieurs en management industriel, et un pôle gouvernance, sciences économiques et sciences sociales (à Rabat). Elle verra se développer des établissements de formation et de recherche dans les domaines du génie civil, des énergies renouvelables, du génie chimique, des Mines, des hydrocarbures et de la santé. Une école de commerce sera également développée avec HEC Paris, partenaire historique de l'OCP pour la formation « exécutive », qui va lancer un double programme *Bachelor/Master* et *MBA* pour la formation des cadres.

Institutions porteuses du projet :

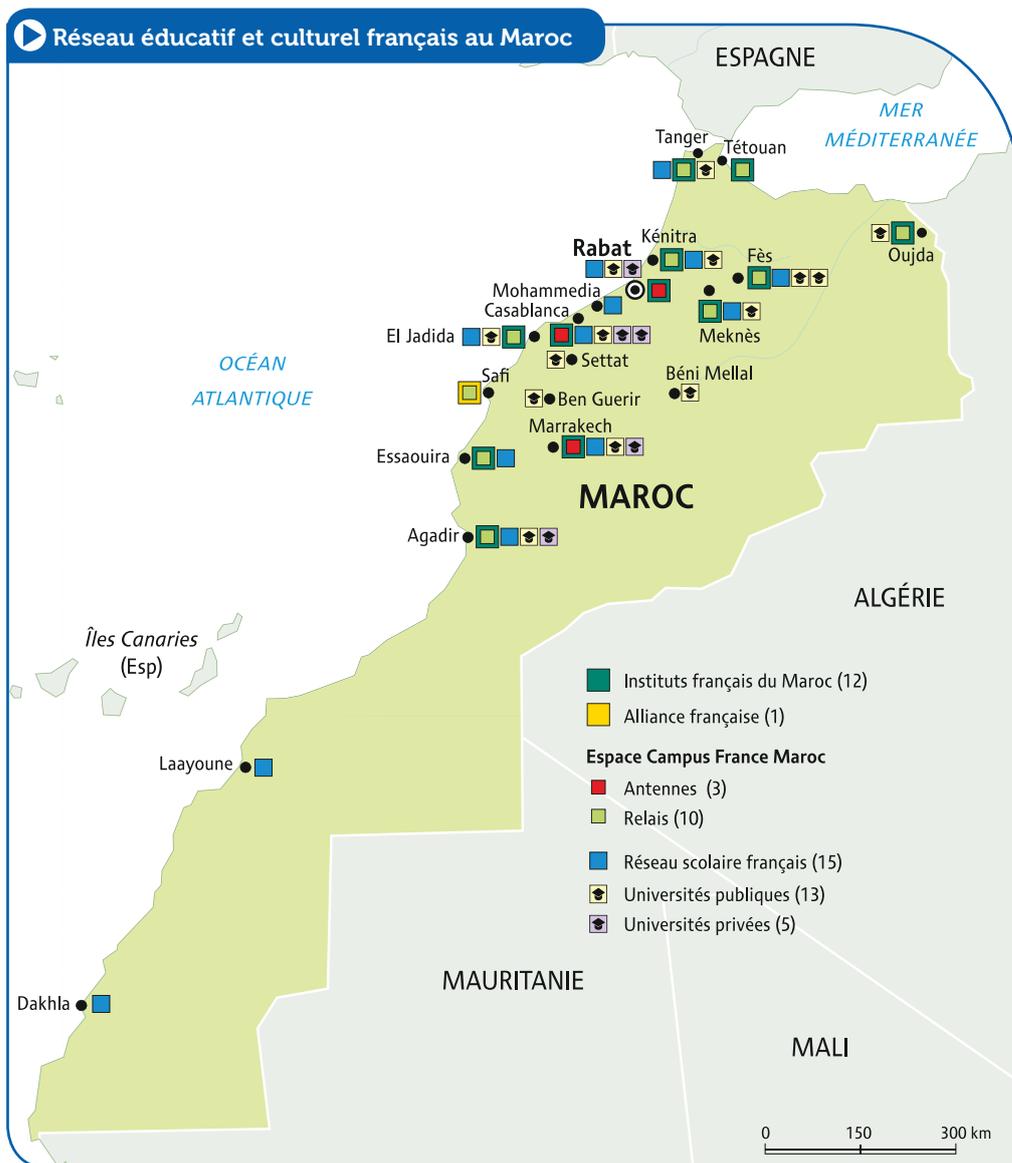
- Maroc : Office chérifien des Phosphates
- France : CNAM, École des Mines ParisTech

Directeur de la publication :**Antoine Grassin**, Directeur général**Comité éditorial :****Béatrice Khaïat**, Directrice générale adjointe ;**Olivier Chiche-Portiche**, Directeur de la Coordination géographique ;**Yoann Le Bonhomme**, Responsable du service Afrique du Nord et Moyen-Orient, Coordination géographique ;**Emilie Pollet**, Responsable adjointe du service Afrique du Nord et Moyen-Orient, Coordination géographique ;**Raphaëlle Hallier**, Responsable promotion pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, Coordination géographique ;**Sabria Boudinar**, Chargée de Mobilité au service Afrique du Nord et Moyen-Orient, Coordination géographique ;**Anne Benoit**, Directrice du service Communication, Presse et Études ;**Didier Rayon**, Responsable des Études, service Communication, Presse et Études ;**Laura Foka**, Chargée des études et des statistiques, service Communication, Presse et Études.**Ce dossier pays a été rédigé conjointement par :****Jean-Marc Berthon**, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, Directeur de l'Institut Français du Maroc ;**Eric Baulard**, Directeur, Agence Française de Développement au Maroc.**Christophe de Beauvais**, Attaché de Coopération Scientifique et Universitaire ;**Bernard Rubi**, Attaché de Coopération, Responsable de l'Espace Campus France Maroc ;**Sylvain Quatravaux**, Responsable adjoint de Campus France Maroc, en charge de la procédure CEF ;**Chantal Chaulet**, Responsable de la communication et du développement de Campus France Maroc ;**Ramzi Aammou**, Responsable du Club France Maroc ;**Sandrine Prévot**, Chargée de mission Coopération Scientifique et Recherche ;**Clotilde Pichon**, Chargée de mission Coopération Universitaire ;**Édition :** Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org**Photos et visuels :** droits réservés Campus France**Cartographe :** Philippe Rekeawicz - ©2014 geoatlas.com**Réalisation :** Studio Boss - Paris**Impression et diffusion :** Desbouis Grésil Imprimeur
Campus FranceAgence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les DOSSIERS Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement

Mai 2015**ISSN 2117-8496**



Le DOSSIER pays MAROC est le 26^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contexte(s) concurrentiel(s) ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

